

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Objet du marché :

Audit évaluation des prestations de services à domicile dans le cadre de l'APA et de la PCH et adaptation des dispositifs

Lieu(x) d'exécution : Département de la Haute-Loire

Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (en application de l'article 28 du code des marchés publics)

Caractéristiques principales du marché :

Nomenclature CPV : Services d'audit. (792120003)

➤ Phase 1:

A - Déterminer les éléments expliquant les particularités du Département de la Haute-Loire en matière d'APA (proche de 300 bénéficiaires pour mille habitants âgés de 75 ans et plus, supérieur de près de 80 points à la moyenne nationale, sur-représentation du GIR 4)

B - Evaluer le service rendu au plan qualitatif et quantitatif par les services prestataires

- identifier les tâches effectuées lors des interventions
- évaluer l'adéquation des tâches effectuées avec la qualification des intervenants et l'autorisation ou l'agrément du service
- évaluer l'adéquation des besoins de la personne et des réponses apportées en termes qualitatif et quantitatif
- évaluer la couverture horaire des services (en journée, en soirée, le week-end, pendant les absences de l'intervenant principal)
- évaluer la complémentarité avec les services de soins
- Recenser les difficultés rencontrées par les services prestataires (dans le domaine des ressources humaines, pour la couverture géographique, ...)
- évaluer le contrôle en interne du prestataire de l'effectivité et de la qualité de la prestation
- évaluer si le contrôle interne est utilisable par les services du Conseil général

C - Evaluer l'emploi direct sur le Département

- identifier les modalités de mise en relation employeurs salariés
- identifier les tâches effectuées
- identifier le niveau de formation des employés

D - Etudier les avantages et les inconvénients de la mise en place du CESU pour chaque type d'intervention (prestataire, mandataire, emploi directe...)

E - Présentation au comité de pilotage

L'exécution de la phase 1 commencera à compter de la notification du marché pour s'achever au plus tard le 30 juin 2010.

Phase 2 : Elaboration des propositions d'actions et d'organisation pour :

- revenir dans des ratios proches de la moyenne nationale en matière d'APA à domicile
- améliorer l'adéquation en volume et en qualité des prestations aux besoins des bénéficiaires de l'APA et de la PCH
- s'assurer de l'effectivité des prestations
- développer l'emploi direct tout en s'assurant de la qualité du service (juillet, août, septembre 2010)
- présentation des propositions d'action au comité de pilotage

La phase 2 devra être achevée au plus tard le 30 septembre 2010.

Durée du marché : 6 mois

Variantes et options

Aucune variante, ni option n'est autorisée

Conditions financières

Financement du marché assuré par des fonds propres de la collectivité.

Justificatifs et pièces à produire :

Pièces de la candidature :

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC4 (lettre de candidature) et DC5 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Lettre de candidature (DC4)

Déclaration du candidat (DC5)

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

Références professionnelles

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pièces de l'offre :

Un projet de marché comprenant :

L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat

Le cahier des clauses particulières (C.C.P.) et son annexe, cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé

La décomposition du prix global forfaitaire (chaque phase devra être assortie d'un montant global et forfaitaire et sera présentée sous la forme d'un détail estimatif comprenant, le nombre de jours de prestation prévu par le candidat et le prix de l'unité correspondant).

Le mémoire technique indiquant la méthodologie proposée par le candidat

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli constitué d'une première enveloppe intérieure contenant les « Pièces de la candidature » et d'une seconde enveloppe intérieure contenant les « Pièces de l'offre ».

Critères de sélection

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont : Capacités professionnelles

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
1-Prix des prestations	40
2-Valeur technique	60

Le critère valeur technique sera apprécié en fonction des sous-critères suivants:

- méthodologie proposée
- nombre de jours d'intervention
- qualité des intervenants sur l'étude

Date et heure limite de réception des offres : le 19 mars 2010 à 16H00

Adresse d'envoi des offres et de retrait des dossiers de consultation :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Direction de l'Informatique et de la Logistique
Service Juridique et de la commande Publique
1, Place Monseigneur de Galard
BP 310
43 011 LE PUY EN VELAY CEDEX

Le pouvoir adjudicateur n'accepte la transmission des plis que sous format papier.
Aucune transmission électronique n'est autorisée pour cette consultation.

Adresse auprès de laquelle des renseignements techniques peuvent être demandés :

Conseil Général de Haute-Loire
Direction adjointe de la vie sociale en charge de la précarité des personnes âgées et des personnes handicapées
Monsieur Richard ROYER
1, place Monseigneur de Galard
B.P. 310
43011 Le Puy-en-Velay Cedex
Téléphone : 04.71.07.42.61

Adresse auprès de laquelle des renseignements administratifs peuvent être demandés :

Service Juridique et de la commande Publique
Madame Angélique PANGAUD
Téléphone : 04.71.07.42.13
Télécopie : 04.71.07.42.02
Mail : angelique.pangaud@cg43.fr